

## Une comparaison entre cohortes du niveau de bien-être économique durant les années de retraite



par Tahsin Mehdi

Date de diffusion : le 24 mai 2023



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# ***Une comparaison entre cohortes du niveau de bien-être économique durant les années de retraite***

par Tahsin Mehdi

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202300500002-fra>

## **Résumé**

La présente étude vise à expliquer dans quelle mesure les modes de vie d'avant la retraite peuvent être maintenus durant les années de retraite, en comparant les revenus familiaux de cinq cohortes de personnes, au fur et à mesure qu'elles avancent en âge, à partir du milieu de la cinquantaine jusqu'à la fin de leur septième décennie de vie. Les cohortes prises en compte étaient celles de 1984, de 1987, de 1990, de 1993 et de 1996. Trois résultats principaux ressortent de l'étude. Premièrement, le revenu médian et moyen des familles a généralement augmenté d'une cohorte à l'autre. Deuxièmement, les cohortes récentes de retraités ont pu maintenir une plus grande partie de leur revenu familial de préretraite comparativement aux cohortes précédentes, en partie en raison de la hausse des régimes de pension privés. Troisièmement, les revenus familiaux sont devenus plus stables pour toutes les cohortes. L'ampleur des améliorations d'une cohorte à l'autre varie dans l'ensemble de la répartition des revenus.

## **Auteur**

Tahsin Mehdi travaille à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation de la Direction des études analytiques et de la modélisation à Statistique Canada.

## Introduction

La sécurité financière des aînés est depuis longtemps un sujet de préoccupation, surtout depuis quelques années, dans le contexte du vieillissement de la population (LaRoche-Côté, Myles et Picot, 2008). Les personnes en âge de travailler dépendent généralement des gains comme principale source de revenus, mais à mesure qu'elles vieillissent et quittent la population active, elles comptent davantage sur les prestations de retraite provenant du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ), de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG), de régimes de pension agréés (RPA) et de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Cela met la question de la sécurité financière des aînés au premier plan, puisqu'elle touche non seulement les bénéficiaires de pensions, mais également les travailleurs actifs qui contribuent actuellement au RPC, au RRQ et aux RPA.

Les cycles économiques, en conjonction avec le paysage des politiques, façonnent en fin de compte les expériences économiques des gens. Par exemple, les retraités des années 2010 ont probablement vécu une expérience très différente de celle de leurs homologues des années 1990. Il est important de mesurer ces différences potentielles entre les cohortes dans les résultats économiques afin de cerner les lacunes et de mieux comprendre les besoins futurs en politiques. Fondée sur une base de données longitudinale, la présente étude suit diverses cohortes de personnes âgées de 54 à 56 ans jusqu'à ce qu'elles atteignent l'âge de 78 à 80 ans et permet d'évaluer ce qui suit : 1) la mesure dans laquelle le niveau de vie d'avant la retraite est maintenu au cours des années de retraite et 2) la stabilité du revenu familial avant et après la retraite. Les deux sont importants pour l'évaluation du bien-être économique. La croissance des revenus à elle seule ne suffit pas pour déterminer avec certitude si la situation financière des cohortes récentes est meilleure que celles des cohortes plus anciennes. L'instabilité du revenu peut également entraîner différentes répercussions sur le bien-être. À moins qu'elles ne soient compensées par le système d'impôts et de transferts, les variations imprévues du revenu familial peuvent être source d'incertitude et avoir des répercussions négatives sur le bien-être (Morissette et Ostrovsky, 2005).

Des études transversales sur le remplacement du revenu et la stabilité du revenu des personnes âgées ont été effectuées (LaRoche-Côté, Myles et Picot, 2008 et 2010), mais les données sous-jacentes de ces études datent maintenant de plus d'une décennie et peuvent ne plus refléter les expériences des cohortes plus récentes de retraités. Ces études permettent de repérer les personnes à l'âge de 54 à 56 ans et encore une fois à l'âge de 78 à 80 ans, en établissant une comparaison de leurs revenus à ces deux points dans le temps<sup>1</sup>. Étant donné que les Canadiens prennent en général leur retraite à 65 ans, en se concentrant sur un concept qui est si étroitement défini « d'années de retraite » (c'est-à-dire de 78 à 80 ans), on omet beaucoup de renseignements cruciaux allant de cet âge jusqu'à l'âge de 78 à 80 ans et, plus important encore, on ne tient pas compte des expériences des retraités qui sont décédés avant d'atteindre cet âge. Par conséquent, bien que la présente étude maintienne toujours l'âge de 54 à 56 ans comme une variable substitutive appropriée pour les « années de préretraite », elle opte pour une notion plus globale des « années de retraite » en faisant la moyenne des mesures de 65 à 80 ans lorsque des comparaisons sont effectuées pour les indicateurs de la retraite et de la préretraite plutôt que de limiter la comparaison à l'âge de 78 à 80 ans<sup>2</sup>.

1. Idéalement, il suffirait de suivre des cohortes de personnes du même âge (p. ex. de 54 à 78 ans, de 55 à 79 ans ou de 56 à 80 ans), mais l'inclusion d'âges adjacents (p. ex. 54, 55 et 56 ans) augmente la taille de l'échantillon pour permettre d'obtenir une mesure plus exacte. La décision de mettre fin à la série à l'âge de 78 ans à 80 ans peut sembler plutôt arbitraire, mais la simple raison revient au fait qu'il n'y a pas beaucoup à gagner à analyser les revenus au-delà de 80 ans, puisque l'échantillon devient plus petit en raison des décès.
2. Bien que les valeurs ne soient pas déclarées, la moyenne des mesures a également été calculée pour les tranches d'âge de 60 à 80 ans afin de prendre en compte la retraite anticipée, mais cela n'a permis de relever des différences importantes pour aucun des indicateurs.

Bien que les études antérieures menées au Canada sur le remplacement et la stabilité du revenu ne soient pas récentes, elles fournissent des renseignements utiles et orienteront en partie la méthodologie utilisée pour réaliser la présente étude. LaRoche-Côté, Myles et Picot (2008) ont constaté que les niveaux d'instabilité du revenu étaient plus élevés vers la fin de la cinquantaine et au début de la soixantaine chez les personnes à faible revenu que chez celles à revenu élevé, mais l'écart se resserrait et les revenus devenaient plus stables plus tard dans la vie lorsque les personnes commençaient à recevoir des prestations du RPC ou du RRQ et de la SV et du SRG. Morissette et Ostrovsky (2005) ont également constaté que les paiements de transfert gouvernementaux jouaient un rôle important dans la réduction de l'instabilité du revenu. LaRoche-Côté, Myles et Picot (2010) ont constaté que les cohortes plus récentes ont amélioré leur situation de revenu par rapport aux cohortes plus anciennes, en partie en raison du revenu plus élevé tiré des régimes de pension privés comme les RPA et les REER. Schellenberg et Ostrovsky (2009) ont observé une forte corrélation entre la couverture par un RPA et la probabilité d'être à la retraite, mais n'ont constaté aucune différence significative dans les taux de remplacement du revenu entre les participants à un RPA et les personnes n'y participant pas, même si ces dernières prenaient habituellement leur retraite plus tard.

Le thème du remplacement et de la stabilité du revenu mérite d'être examiné en raison de l'évolution récente du marché du travail, comme la proportion croissante de femmes travaillant dans les services d'enseignements, les soins de santé, les services sociaux et l'administration publique, qui pourrait avoir contribué à l'augmentation des revenus observée chez les cohortes plus récentes de retraitées en raison de l'augmentation du taux de couverture par un RPA. Pour mettre la hausse en perspective, la proportion de femmes âgées de 25 à 54 ans travaillant à temps plein dans l'administration publique est passée de 29 % en 1980 à 48 % en 2020. De même, cette proportion est passée de 48 % à 70 % dans les services d'enseignement et de 71 % à 80 % dans le secteur des soins de santé (Statistique Canada, 2022a). De plus, la durée moyenne d'occupation de l'emploi chez les femmes dans ces industries ayant un taux de couverture par un RPA relativement plus élevée a augmenté au fil du temps (Statistique Canada, 2022b). La présente étude a pour but non seulement de mettre à jour les résultats d'études publiées antérieurement à l'aide de données plus récentes et d'indicateurs plus complets, mais aussi d'analyser les questions qui relèvent de la politique actuelle.

La présente étude met en évidence trois conclusions importantes. Premièrement, le revenu médian et moyen des familles a généralement augmenté d'une cohorte à l'autre. Ainsi, les cohortes récentes de retraités disposent d'un revenu familial plus élevé que les cohortes précédentes. Deuxièmement, les taux de remplacement du revenu chez les 65 à 80 ans — le revenu familial chez les personnes de 65 à 80 ans en proportion du revenu familial chez les personnes de 54 à 56 ans — se sont améliorés d'une cohorte à l'autre, ce qui résulte en partie de l'augmentation du revenu provenant des RPA et des REER. Troisièmement, le revenu familial est devenu plus stable pour les cohortes récentes.

## Données

La présente étude rassemble des données tirées de la Banque de données administratives longitudinales (DAL), laquelle consiste en un échantillon de 20 % de tous les contribuables et de leurs familles au Canada. Une caractéristique dominante de la DAL est que les déclarants sont appariés d'une année à l'autre afin que leurs profils de revenu puissent être suivis au fil des ans à partir de 1982 (si les données sont disponibles). La base de données, qui contenait des données annuelles jusqu'en 2020 au moment de la présente étude, contient une mine de renseignements sur les composantes du revenu et de l'impôt ainsi que des renseignements démographiques de base. Même si la DAL est une base de données au niveau de la personne, elle contient des renseignements utiles concernant les familles de ces personnes, comme la taille de la famille et le revenu familial.

La population visée par la présente étude se compose des personnes âgées de 54 à 56 ans en 1984, 1987, 1990, 1993 et 1996. Leurs revenus familiaux ont été suivis pendant une période de 24 ans, à la fin de laquelle ils auraient été âgés de 78 à 80 ans. Quatre cohortes supplémentaires, à savoir celles de 1999, 2002, 2005 et 2008, ont été prises en compte, mais un profil complet du revenu selon l'âge jusqu'à 78 à 80 ans n'a pas pu être établi en raison du jeune âge de ces cohortes<sup>3</sup>. Les personnes qui sont décédées avant l'âge de 78 à 80 ans sont comprises dans l'échantillon et, par conséquent, leurs revenus ont quand même contribué à l'ensemble des calculs d'indicateurs avant leur décès. Pour cette raison, il vaut mieux interpréter les résultats de la présente étude en tenant compte du bien-être économique de toutes les personnes d'une cohorte, prises collectivement.

Le revenu familial après impôt est le concept de revenu utilisé dans la présente étude. Il comprend le revenu d'emploi, les pensions, les investissements, les gains nets en capital et d'autres sources de revenus. Le revenu familial tient compte du partage potentiel des ressources entre les membres de la famille et représente une meilleure mesure du bien-être économique que les mesures du revenu individuel<sup>4</sup>. Tout comme dans les ouvrages publiés sur le bien-être, le revenu familial est rajusté en fonction de la taille de la famille en le divisant par la racine carrée de la taille de la famille afin de tenir compte des économies d'échelle dont disposent les personnes qui vivent dans de plus grandes familles (Organisation de coopération et de développement économiques, 2013). Tous les revenus sont convertis en dollars constants de 2020 à l'aide de l'Indice d'ensemble des prix à la consommation à l'échelle nationale tiré du Statistique Canada (2022c). Pour établir des sources de revenus précises, certaines parties de la présente étude visent à désagréger le revenu familial en fonction de ses composantes. Puisque les sources de revenus ne sont pas toutes imposables, le revenu avant impôt est utilisé dans ces parties de la présente étude.

## Méthodes

Étant donné que le revenu que reçoit une famille dans une année  $t$  donnée est en partie influencé par des chocs positifs ou négatifs qui ne reflètent pas sa capacité à gagner un revenu, la présente étude fait appel à une mesure du revenu « permanent » qui repose sur une moyenne du revenu familial sur trois ans dans le cas de l'année  $t$ . Par exemple, le revenu permanent d'une personne âgée de 55 ans est calculé en faisant la moyenne de son revenu familial annuel après impôt rajusté lorsqu'elle avait 54, 55 et 56 ans. Les autres références au « revenu » dans la présente étude doivent être interprétées comme le revenu familial permanent après impôt rajusté en fonction de la taille de la famille, sauf indication contraire.

L'un des indicateurs utilisés dans la présente étude pour mesurer le bien-être économique est le taux de remplacement du revenu, lequel correspond au revenu d'une personne à un âge donné en proportion de son revenu lorsqu'elle avait de 54 à 56 ans. Le taux de remplacement utilisé dans la présente étude est calculé en trois étapes. Premièrement, le taux est calculé au niveau individuel pour chaque tranche d'âge (p. ex. de 54 à 56 ans, de 55 à 57 ans, ..., de 77 à 79 ans, de 78 à 80 ans). Deuxièmement, la médiane ou la moyenne des taux de chaque tranche d'âge est calculée pour l'ensemble des personnes. Troisièmement, pour calculer le taux de remplacement pour les personnes de 65 à 80 ans, la moyenne

---

3. Par exemple, les personnes âgées de 54 à 56 ans en 1996 seraient âgées de 78 à 80 ans en 2020. Cependant, puisque la DAL ne contenait pas de données de la période postérieure à l'année 2020 au moment de la présente étude, les renseignements jusqu'à l'âge de 78 à 80 ans pour les personnes des cohortes postérieures à 1996 ne seraient pas disponibles dans la base de données.

4. Alors que les études antérieures sur les taux de remplacement du revenu portaient uniquement sur les impôts sur le revenu fédéral et provincial, la présente étude tient également compte des cotisations à l'assurance-emploi et au RPC et au RRQ dans le calcul des impôts.

des taux médians ou la moyenne des taux moyens est utilisée pour les tranches d'âge de 64 à 66 ans à 78 à 80 ans.

Afin de tenir compte des variations de distribution, les échantillons initiaux de personnes âgées de 54 à 56 ans ont été divisés selon le sexe et en cinq groupes de tailles à peu près égales classés selon leur revenu (quintiles de revenu). Les seuils des quintiles de revenu sont calculés séparément pour les femmes et les hommes afin de mieux saisir les différentes tendances des indicateurs.

Un problème courant des données fiscales est la couverture inappropriée des personnes à faible revenu, qui sont moins susceptibles de produire des déclarations de revenus (bien que la situation se soit améliorée au fil du temps). Pour surmonter cet obstacle, la présente étude suit l'approche de LaRoche-Côté, Myles et Picot (2008) et exclut les personnes qui avaient initialement des revenus inférieurs à 10 000 \$ (en dollars de 2005), ce qui équivaut à environ 13 000 \$ en dollars constants de 2020<sup>5</sup>. En raison de changements dans les données (p. ex. les nouvelles composantes du revenu) et de la méthodologie utilisée, il est possible que certains des indicateurs présentés dans la présente étude ne soient pas directement comparables à ceux de LaRoche-Côté, Myles et Picot (2008 et 2010). Néanmoins, il demeure possible de comparer les tendances sous-jacentes et les différences relatives.

La présente étude permet également d'évaluer un autre aspect important de la sécurité financière : l'instabilité du revenu à la retraite. L'instabilité du revenu peut avoir un effet nuisible sur le bien-être des retraités, car elle crée de l'incertitude et pourrait nuire aux niveaux de consommation. Pour quantifier l'instabilité du revenu, la présente étude estime l'écart absolu moyen (*EAM*) des revenus familiaux corrigés pour tenir compte du cycle de vie. L'*EAM* est une simple mesure utilisée pour évaluer l'instabilité et a une interprétation intuitive. Il mesure simplement l'écart par rapport à la moyenne, en termes de pourcentage. Par exemple, un *EAM* de 0,1 indiquerait qu'en moyenne, le revenu des personnes s'est écarté de leur niveau de revenu moyen de 10 %. Par conséquent, un *EAM* élevé serait associé à une plus grande instabilité financière<sup>6</sup>. Le revenu familial annuel ajusté après impôt est utilisé pour analyser l'instabilité du revenu puisque le centre d'intérêt est le degré de variation annuelle des niveaux de revenu à différentes étapes de la retraite. La limite inférieure de 10 000 \$ (dollars de 2005) imposée plus tôt est assouplie dans cette partie de l'étude. Une version de la méthode décrite ci-dessous a été utilisée par Morissette et Ostrovsky (2005) et LaRoche-Côté, Myles et Picot (2008).

L'instabilité du revenu est examinée séparément selon le sexe et pour cinq groupes d'âge (55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans, 70 à 74 ans et 75 à 79 ans). La méthode commence par une estimation du modèle de régression à effets fixes suivant réalisée séparément selon le sexe et le groupe d'âge :

$$y_{it} = \beta_0 + \beta X_{it} + e_i + u_{it}, \quad (1)$$

où  $y_{it}$  est le logarithme naturel du revenu familial annuel ajusté après impôt de la personne  $i$  au temps  $t$ ,  $X_{it}$  est un vecteur des caractéristiques personnelles observables (dans la présente étude, l'âge et l'âge

5. Il en résulte des tailles d'échantillon de 271 315, 282 530, 290 500, 310 675 et 341 880 femmes et de 293 710, 299 240, 295 585, 309 940 et 340 860 hommes pour les cohortes de 1984, de 1987, de 1990, de 1993 et de 1996, respectivement.

6. Une autre mesure possible de l'instabilité nécessite la décomposition de la variance des revenus familiaux corrigés pour tenir compte du cycle de vie en différences permanentes (entre les groupes) et transitoires (au sein des groupes), ces dernières pouvant être considérées comme une mesure de l'instabilité (Morissette et Ostrovsky, 2005; LaRoche-Côté, Myles et Picot, 2008). Cette mesure a été calculée, mais les résultats ne différaient pas beaucoup des EAM.

au carré),  $e_i$  est l'effet fixe individuel, et  $u_{it}$  est le terme d'erreurs. Une fois le modèle estimé, les effets du cycle de vie sont éliminés en remplaçant les revenus réels,  $y_{it}$ , par les revenus familiaux corrigés pour tenir compte du cycle de vie,  $y_{it}^*$  :

$$y_{it}^* = y_{it} - \hat{\beta}_0 - \hat{\beta} X_{it} = \hat{e}_i + \hat{u}_{it}. \quad (2)$$

Si  $N$  personnes sont observées sur  $T$  années et que  $\bar{y}_i^*$  est la moyenne des revenus familiaux corrigés pour tenir compte du cycle de vie de la personne  $i$  sur  $T$  années, l'*EAM* est donné par :

$$EAM = \frac{1}{NT} \sum_{i=1}^N \sum_{t=1}^T |y_{it}^* - \bar{y}_i^*|. \quad (3)$$

## Les revenus familiaux après impôt des retraités ont généralement augmenté d'une cohorte à l'autre

Les revenus familiaux médians ajustés après impôt à des âges différents pour neuf cohortes sont présentés au tableau 1. Il est difficile de comparer les revenus observés entre les cohortes en raison des effets du cycle économique à différentes périodes. Par exemple, une personne qui avait 60 ans en 2008 aurait vécu une expérience différente de celle d'une personne qui avait 60 ans en 1990. Dans le tableau 1, deux observations peuvent être faites. Premièrement, comme prévu, les revenus médians ont tendance à diminuer avec l'âge, ce qui découle du fait que les revenus diminuent à mesure que les personnes quittent le marché du travail (LaRochelle-Côté, Myles et Picot, 2008 et 2010). Deuxièmement, le revenu pendant les années de retraite a généralement augmenté d'une cohorte à l'autre. Par exemple, les femmes âgées de 65 à 67 ans en 1995 (pour la cohorte de 1984) avaient un revenu médian de 38 200 \$. À la même étape de la vie, le revenu médian de la cohorte de 1987 diminue légèrement pour se fixer à 36 600 \$. Cependant, ce montant a progressivement augmenté à partir de la cohorte de 1990. En 2019, les femmes âgées de 65 à 67 ans (pour la cohorte de 2008) avaient un revenu médian de 48 900 \$. Une tendance est semblable pour les hommes, la seule différence étant que leurs niveaux de revenu étaient supérieurs à ceux des femmes.

Les revenus moyens, contrairement aux revenus médians, sont plus sensibles aux valeurs aberrantes. Néanmoins, il est important de s'assurer que les conclusions tirées de la présente étude sont robustes par rapport à différentes mesures, de sorte que les revenus moyens ajoutent encore de la valeur à l'analyse (tableau 2). Les moyennes révèlent une situation similaire pour ce qui est des gains de revenu entre les cohortes, mais dans chacune des cohortes, la diminution du revenu avec l'âge n'est pas aussi évidente qu'elle l'est pour les revenus médians. Cela s'explique par le fait que les revenus moyens sont influencés par un nombre relativement faible de personnes qui pourraient avoir un revenu sensiblement plus élevé que d'autres.

Tableau 1

Revenu familial permanent médian ajusté après impôt (en dollars de 2020), selon le sexe et la cohorte

Âge	1984	1987	1990	1993	1996	1999	2002	2005	2008
	dollars								
<b>Femmes</b>									
54 à 56 ans	44,000	44,500	45,700	44,000	45,200	44,600	48,600	50,800	54,700
55 à 57 ans	44,100	44,500	44,600	45,100	42,600	45,300	48,100	51,300	54,800
56 à 58 ans	43,700	44,800	43,100	43,900	42,000	45,500	47,600	51,900	54,200
57 à 59 ans	43,500	44,100	42,100	42,800	41,800	45,500	47,300	52,100	53,300
58 à 60 ans	43,300	42,800	42,800	39,900	42,100	44,600	47,600	51,800	52,600
59 à 61 ans	42,400	41,000	41,500	39,300	42,200	44,000	47,800	51,100	52,100
60 à 62 ans	41,100	39,800	40,200	38,900	41,800	43,800	47,800	50,100	51,900
61 à 63 ans	39,500	40,300	37,400	38,900	40,800	43,800	47,500	49,100	51,500
62 à 64 ans	38,400	39,300	36,900	38,800	40,200	44,100	46,600	48,400	50,800
63 à 65 ans	39,300	38,400	36,800	38,700	40,100	44,200	45,800	48,000	50,200
64 à 66 ans	38,700	36,700	37,200	38,200	40,500	44,200	45,200	47,800	49,600
65 à 67 ans	38,200	36,600	37,600	38,000	41,000	43,700	44,700	47,200	48,900
66 à 68 ans	36,500	36,400	37,500	37,900	41,100	43,000	44,400	46,600	47,800
67 à 69 ans	36,000	36,500	37,000	38,200	40,900	42,100	44,000	45,800	..
68 à 70 ans	35,800	36,800	36,700	38,600	40,400	41,500	43,400	45,200	..
69 à 71 ans	36,100	36,800	36,800	38,900	40,000	41,300	43,100	44,600	..
70 à 72 ans	36,500	36,400	37,200	39,100	39,500	41,600	42,800	..	..
71 à 73 ans	36,500	36,100	37,700	38,900	39,600	41,500	42,700	..	..
72 à 74 ans	35,900	36,000	37,900	38,600	39,500	41,300	42,500	..	..
73 à 75 ans	35,500	36,200	37,900	38,000	39,700	40,800	..	..	..
74 à 76 ans	35,200	36,500	37,400	37,500	39,300	40,500	..	..	..
75 à 77 ans	35,300	36,700	36,800	37,300	39,000	40,200	..	..	..
76 à 78 ans	35,700	36,700	36,200	37,300	38,500	..	..	..	..
77 à 79 ans	35,900	36,200	35,800	37,000	38,300	..	..	..	..
78 à 80 ans	36,000	35,600	35,700	36,800	38,200	..	..	..	..
<b>Hommes</b>									
54 à 56 ans	45,600	46,900	48,300	46,900	48,000	48,000	52,100	53,600	57,000
55 à 57 ans	46,000	47,500	47,400	48,800	45,900	49,200	52,200	54,800	57,800
56 à 58 ans	46,300	48,200	46,100	47,800	45,900	49,800	52,100	55,900	57,500
57 à 59 ans	46,600	47,900	45,100	46,700	46,000	50,100	52,300	56,500	57,000
58 à 60 ans	47,000	46,500	46,700	43,800	46,600	49,600	52,800	56,500	56,500
59 à 61 ans	46,400	44,700	45,700	43,400	46,900	49,200	53,400	55,900	56,400
60 à 62 ans	44,700	43,500	44,600	43,200	46,900	49,100	53,700	55,000	56,400
61 à 63 ans	42,700	44,700	41,300	43,500	46,000	49,500	53,400	54,200	56,300
62 à 64 ans	41,500	43,400	40,600	43,500	45,500	49,800	52,500	53,600	55,700
63 à 65 ans	42,400	42,100	40,200	43,200	45,000	49,700	51,500	53,200	55,200
64 à 66 ans	41,300	39,100	40,400	42,200	45,100	49,300	50,400	52,800	54,400
65 à 67 ans	40,100	38,500	40,300	41,400	45,300	48,300	49,500	51,900	53,500
66 à 68 ans	37,700	38,000	40,100	40,900	45,100	47,200	48,900	51,100	52,000
67 à 69 ans	37,400	38,300	39,400	41,300	44,800	46,100	48,500	50,200	..
68 à 70 ans	37,300	38,700	39,300	41,900	44,100	45,400	47,900	49,600	..
69 à 71 ans	37,900	39,200	39,500	42,300	43,800	45,300	47,600	48,800	..
70 à 72 ans	38,600	39,000	40,200	42,600	43,300	45,500	47,300	..	..
71 à 73 ans	38,700	38,800	41,000	42,500	43,400	45,500	47,200	..	..
72 à 74 ans	38,400	38,800	41,400	42,200	43,400	45,500	46,800	..	..
73 à 75 ans	38,200	39,300	41,600	41,700	43,700	45,200	..	..	..
74 à 76 ans	38,200	40,000	41,300	41,500	43,300	45,000	..	..	..
75 à 77 ans	38,600	40,400	41,000	41,400	43,200	44,600	..	..	..
76 à 78 ans	39,200	40,600	40,400	41,700	42,700	..	..	..	..
77 à 79 ans	39,800	40,300	40,100	41,400	42,600	..	..	..	..
78 à 80 ans	40,000	40,000	40,100	41,200	42,500	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

**Notes :** Seules les personnes âgées de 54 à 56 ans et recevant au moins 10 000 \$ (en dollars de 2005) sont incluses. Ici, le revenu permanent est calculé en prenant une moyenne sur trois ans du revenu familial annuel après impôt d'une personne, rajusté en fonction de la taille de la famille.

**Source :** Banque de données administratives longitudinales, 1982 à 2020.

Tableau 2

Revenu familial permanent moyen ajusté après impôt (en dollars de 2020), selon le sexe et la cohorte

Âge	1984	1987	1990	1993	1996	1999	2002	2005	2008
	dollars								
<b>Femmes</b>									
54 à 56 ans	50,600	51,900	54,700	52,700	54,200	53,900	59,600	62,200	67,500
55 à 57 ans	51,100	53,100	53,500	55,500	50,400	55,700	58,800	64,200	67,500
56 à 58 ans	51,800	54,700	51,500	54,000	50,600	56,500	58,500	66,000	66,300
57 à 59 ans	52,400	53,800	51,100	52,100	51,000	56,600	59,200	66,300	65,500
58 à 60 ans	53,400	52,200	53,400	47,500	52,500	55,200	60,700	65,400	64,500
59 à 61 ans	52,100	49,900	51,600	47,500	52,800	54,700	62,200	63,900	64,000
60 à 62 ans	50,600	49,400	49,700	47,700	52,600	55,300	62,000	62,600	63,900
61 à 63 ans	48,100	51,400	45,100	48,600	50,900	56,700	60,700	61,300	64,400
62 à 64 ans	47,800	49,700	45,200	48,700	50,300	58,100	58,700	60,000	63,800
63 à 65 ans	49,800	48,200	45,200	48,500	50,800	58,100	57,500	59,700	63,200
64 à 66 ans	48,700	44,400	46,700	47,200	52,500	57,100	56,700	60,200	62,000
65 à 67 ans	47,700	44,600	47,000	47,200	54,100	55,500	56,000	59,700	61,300
66 à 68 ans	44,000	44,400	47,300	47,800	53,900	54,400	55,600	59,500	60,300
67 à 69 ans	44,000	45,500	46,000	49,200	52,500	53,300	55,800	58,600	..
68 à 70 ans	43,800	46,100	46,000	50,400	50,700	52,700	55,400	58,300	..
69 à 71 ans	45,100	46,600	46,800	50,900	50,200	52,700	55,700	57,700	..
70 à 72 ans	46,000	45,700	48,800	50,200	49,900	53,800	55,400	..	..
71 à 73 ans	46,400	45,600	50,600	49,500	50,400	53,900	56,200	..	..
72 à 74 ans	45,400	46,400	50,800	49,000	51,000	54,300	56,000	..	..
73 à 75 ans	45,100	47,600	49,600	48,700	52,400	53,700	..	..	..
74 à 76 ans	45,800	48,900	48,100	47,800	52,000	54,200	..	..	..
75 à 77 ans	46,800	49,200	47,100	48,100	51,900	54,000	..	..	..
76 à 78 ans	48,000	48,400	46,900	49,000	51,200	..	..	..	..
77 à 79 ans	48,100	47,200	46,300	49,800	51,500	..	..	..	..
78 à 80 ans	47,700	46,500	46,700	50,200	51,900	..	..	..	..
<b>Hommes</b>									
54 à 56 ans	51,900	54,000	57,300	55,400	57,300	57,200	63,200	64,600	70,900
55 à 57 ans	52,700	56,100	56,600	58,900	54,100	59,600	63,300	67,400	71,500
56 à 58 ans	54,000	58,200	54,600	57,800	54,800	61,200	63,700	70,200	70,900
57 à 59 ans	55,600	57,600	54,600	56,400	55,700	61,800	65,100	71,100	70,300
58 à 60 ans	57,700	56,000	57,800	52,100	57,600	60,900	66,900	70,600	69,700
59 à 61 ans	56,900	53,600	56,400	52,400	58,500	60,900	69,200	69,100	69,400
60 à 62 ans	55,000	53,100	54,700	53,200	58,700	61,700	69,600	68,200	69,700
61 à 63 ans	51,900	55,800	49,500	55,100	57,200	63,400	68,400	67,300	70,300
62 à 64 ans	51,200	53,900	49,500	56,000	56,900	64,900	66,700	66,700	69,500
63 à 65 ans	53,800	52,100	49,600	55,200	57,300	64,900	65,200	66,200	68,900
64 à 66 ans	52,300	47,300	50,800	53,300	58,800	63,500	64,000	66,500	67,800
65 à 67 ans	50,700	47,200	51,500	52,900	60,300	61,400	62,900	65,500	67,600
66 à 68 ans	46,200	47,100	51,400	53,200	59,800	60,000	62,400	64,900	65,900
67 à 69 ans	46,600	48,300	50,100	54,900	58,200	58,700	62,800	63,500	..
68 à 70 ans	47,100	48,900	49,500	56,600	56,200	57,600	61,900	63,200	..
69 à 71 ans	48,800	49,500	50,500	57,200	55,300	57,500	61,700	62,500	..
70 à 72 ans	49,500	48,600	52,500	56,400	55,100	58,400	60,900	..	..
71 à 73 ans	50,100	48,800	54,500	55,400	55,000	58,800	61,300	..	..
72 à 74 ans	49,100	49,900	55,000	54,700	55,900	59,300	60,800	..	..
73 à 75 ans	49,100	51,800	54,300	54,200	57,200	59,000	..	..	..
74 à 76 ans	50,000	53,800	53,100	53,700	56,900	59,000	..	..	..
75 à 77 ans	51,900	54,100	52,500	54,300	56,800	58,300	..	..	..
76 à 78 ans	54,000	53,200	51,900	55,700	56,400	..	..	..	..
77 à 79 ans	54,300	52,200	51,800	55,500	57,200	..	..	..	..
78 à 80 ans	53,500	52,100	52,500	55,800	57,300	..	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

**Notes :** Seules les personnes âgées de 54 à 56 ans et recevant au moins 10 000 \$ (en dollars de 2005) sont incluses. Ici, le revenu permanent est calculé en prenant une moyenne sur trois ans du revenu familial annuel après impôt d'un personne, rajusté en fonction de la taille de la famille.

**Source :** Banque de données administratives longitudinales, 1982 à 2020.

Même si le tableau 1 et le tableau 2 illustrent les écarts moyens entre les revenus d'une cohorte à l'autre, rien n'est dit quant à la répartition réelle du revenu. Pour mieux comprendre la distribution des gains de revenu pour les différentes cohortes, les revenus médians et moyens sont calculés pour les quintiles de revenu inférieur, intermédiaire et supérieur dans le tableau 3. Pour simplifier la présentation, seuls les revenus à l'âge de 54 à 56 ans et de 65 à 80 ans sont indiqués pour les cohortes de 1984, de 1987, de 1990, de 1993 et de 1996. Le revenu à l'âge de 65 à 80 ans fait référence aux revenus médians et moyens calculés sur l'ensemble des tranches d'âge de 64 à 66 ans à 78 à 80 ans. Le tableau 3 montre que les gains de revenu à l'âge de 65 à 80 ans observés dans l'ensemble des cohortes sont, en termes absolus, plus importants dans les quintiles intermédiaire et supérieur que dans le quintile inférieur.

Les femmes de 54 à 56 ans se trouvant dans le quintile **supérieur** avaient un revenu médian de 80 500 \$ et un revenu moyen de 96 500 \$ en 1984. À l'âge de 65 à 80 ans, la moyenne des revenus médians était de 59 600 \$, tandis que la moyenne des revenus moyens était de 80 600 \$. Pour la cohorte de 1996, le revenu médian de préretraite a augmenté de 12 %, tandis que le revenu moyen a augmenté de 16 %. La moyenne des revenus médians et la moyenne des revenus moyens à l'âge de 65 à 80 ans ont également augmenté à des taux semblables, respectivement. Des tendances similaires ont été observées chez les hommes, à l'exception du fait que leurs niveaux de revenu étaient plus élevés.

Les revenus médian et moyen des femmes âgées de 54 à 56 ans se trouvant dans le quintile **intermédiaire** étaient d'environ 44 000 \$ en 1984. La moyenne des revenus médians à l'âge de 65 à 80 ans était de 35 100 \$, tandis que la moyenne des revenus moyens à cet âge était de 38 700 \$. Les revenus de préretraite ont augmenté d'environ 2 %, tandis que les revenus de retraite ont augmenté de 11 % pour la cohorte de 1996. Les hommes avaient des revenus plus élevés et des taux de croissance légèrement plus élevés.

Même si les revenus de préretraite médians et moyens des femmes et des hommes se trouvant dans le quintile **inférieur** ont diminué dans l'ensemble des cohortes, la moyenne des revenus médians et la moyenne des revenus moyens à l'âge de 65 à 80 ans sont demeurées similaires ou ont augmenté.

## Les régimes de pension agréés et les régimes enregistrés d'épargne-retraite représentent des sources de revenu de retraite de plus en plus importantes

Jusqu'à présent, les données révèlent que les revenus ont augmenté d'une cohorte à l'autre et que la plupart des gains ont été réalisés chez les personnes se situant dans les quintiles intermédiaire et supérieur. Cependant, du point de vue de l'élaboration des politiques, un examen plus approfondi des sources de revenus sous-jacentes est nécessaire pour se faire une idée des sources qui sont en réalité à l'origine des améliorations. Étant donné que les sources de revenus ne sont pas toutes imposables, il est impossible de décomposer le revenu après impôt. Pour cette raison, le [tableau 4](#) présente la décomposition du **revenu moyen avant impôt** (le revenu médian ne peut pas être décomposé) en cinq sources : 1) les gains (les salaires et les revenus provenant d'un travail autonome); 2) les pensions (le RPC et le RRQ, la SV et le SRG, les RPA et les REER); 3) les placements; 4) les gains en capital nets; 5) les autres sources.

Tableau 3

Revenu familial permanent médian et moyen ajusté après impôt (en dollars de 2020), selon l'âge, le sexe, la cohorte et certains quintiles de revenu

	Quintile inférieur					Quintile intermédiaire							Quintile supérieur						
						Variation de 1984 à							Variation de 1984					Variation de 1984 à	
	1984	1987	1990	1993	1996	1996	1984	1987	1990	1993	1996	à 1996	1984	1987	1990	1993	1996	1996	
	dollars																		
<b>Femmes</b>																			
<b>De 54 à 56 ans</b>																			
Revenu médian	22,400	22,000	22,500	20,800	20,300	-2,100	44,000	44,500	45,700	44,000	45,200	1,200	80,500	83,600	87,000	87,200	89,800	9,300	
Revenu moyen	21,900	21,600	21,900	20,600	20,100	-1,800	44,200	44,600	45,800	44,100	45,200	1,000	96,500	101,900	111,500	107,700	112,100	15,600	
<b>De 65 à 80 ans</b>																			
Moyenne des revenus médians	25,100	24,800	24,300	24,200	24,700	-400	35,100	35,400	36,200	37,100	39,000	3,900	59,600	59,800	61,500	63,400	66,600	7,000	
Moyenne des revenus moyens	28,700	28,200	27,900	28,600	28,800	100	38,700	39,100	39,900	41,300	42,900	4,200	80,600	82,200	84,600	86,400	94,300	13,700	
<b>Hommes</b>																			
<b>De 54 à 56 ans</b>																			
Revenu médian	23,400	24,000	24,400	22,400	21,800	-1,600	45,600	46,900	48,300	46,900	48,000	2,400	81,100	85,400	90,100	90,400	93,800	12,700	
Revenu moyen	22,800	23,300	23,600	21,900	21,500	-1,300	45,700	47,000	48,500	47,000	48,100	2,400	97,300	103,900	115,000	111,400	117,800	20,500	
<b>De 65 à 80 ans</b>																			
Moyenne des revenus médians	26,600	26,500	26,100	26,300	27,000	400	37,100	37,900	38,600	39,800	41,700	4,600	61,600	62,600	64,600	67,000	71,500	9,900	
Moyenne des revenus moyens	30,500	30,300	30,700	31,600	32,700	2,200	41,400	41,800	42,500	44,600	46,400	5,000	88,200	87,000	92,600	99,500	103,100	14,900	

**Notes :** Seules les personnes âgées de 54 à 56 ans et recevant au moins 10 000 \$ (en dollars de 2005) sont incluses. Ici, le revenu permanent est calculé en prenant une moyenne sur trois ans du revenu familial annuel après impôt d'une personne, rajusté en fonction de la taille de la famille. La moyenne des revenus médians et la moyenne des revenus moyens à l'âge de 65 à 80 ans sont calculées en faisant la moyenne des revenus médians ou des revenus moyens pour les tranches d'âge de 64 à 66 ans jusqu'à 78 à 80 ans.

**Source :** Banque de données administratives longitudinales, 1982 à 2020.

Tableau 4

Revenu familial permanent moyen ajusté avant impôt (en dollars de 2020), selon l'âge, le sexe, la cohorte et certains quintiles de revenu

	Quintile inférieur					Variation de 1984 à 1996 dollars	Quintile intermédiaire					Variation de 1984 à 1996 dollars
	1984	1987	1990	1993	1996		1984	1987	1990	1993	1996	
<b>Femmes</b>												
<b>De 54 à 56 ans</b>												
Total	23,500	23,400	23,800	21,900	21,700	-1,800	52,500	54,000	56,200	54,000	55,700	3,200
Gains	14,800	14,300	13,100	10,400	10,300	-4,500	41,200	42,100	42,900	38,900	39,500	-1,700
Salaires	13,000	12,500	11,500	9,100	9,200	-3,800	39,500	40,300	41,200	37,400	38,000	-1,500
Revenus provenant d'un	1,800	1,800	1,600	1,300	1,100	-700	1,700	1,800	1,700	1,500	1,500	-200
Pensions	3,000	3,300	4,000	4,000	4,400	1,400	3,400	4,200	5,800	7,200	8,700	5,300
RPC et RRQ	1,500	1,800	2,200	2,100	2,300	800	800	1,100	1,500	1,900	2,000	1,200
SV et SRG	300	300	300	500	500	200	200	200	200	300	300	100
RPA et REER	1,200	1,200	1,500	1,400	1,600	400	2,400	2,900	4,100	5,000	6,400	4,000
Placements	2,600	2,300	2,100	1,500	1,100	-1,500	4,500	4,200	4,300	3,200	2,200	-2,300
Gains en capital nets	200	200	100	100	300	100	400	600	400	400	1,500	1,100
Autres sources	2,900	3,300	4,500	5,900	5,600	2,700	3,000	2,900	2,800	4,300	3,800	800
<b>De 65 à 80 ans</b>												
Total	29,800	29,300	28,800	29,800	29,900	100	42,900	43,300	43,800	45,000	46,900	4,000
Gains	3,500	3,500	3,200	3,700	4,000	500	4,600	5,100	5,200	5,600	6,300	1,700
Salaires	3,200	3,100	2,800	3,200	3,500	300	4,200	4,700	4,700	5,100	5,700	1,500
Revenus provenant d'un	300	400	400	500	500	200	400	400	500	500	600	200
Pensions	20,600	20,800	20,800	20,800	21,300	700	30,400	31,100	32,000	32,600	34,100	3,700
RPC et RRQ	6,600	6,500	6,100	5,800	5,700	-900	9,300	9,300	9,400	9,500	9,600	300
SV et SRG	10,700	11,000	11,600	12,000	12,300	1,600	8,800	8,900	9,000	9,200	9,100	300
RPA et REER	3,300	3,300	3,100	3,000	3,300	0	12,300	12,900	13,600	13,900	15,400	3,100
Placements	2,300	2,000	1,500	1,600	1,200	-1,100	4,100	3,800	3,100	3,000	2,600	-1,500
Gains en capital nets	1,200	900	1,200	1,600	1,200	0	1,900	1,500	1,700	1,900	1,900	0
Autres sources	2,200	2,100	2,100	2,100	2,200	0	1,900	1,800	1,800	1,900	2,000	100
<b>Hommes</b>												
<b>De 54 à 56 ans</b>												
Total	25,000	26,000	26,400	24,200	23,800	-1,200	55,400	58,100	60,800	59,200	61,000	5,600
Gains	18,400	18,900	18,000	14,500	14,400	-4,000	47,500	50,000	51,600	48,700	49,000	1,500
Salaires	15,600	16,200	15,500	12,600	12,500	-3,100	45,600	47,900	49,300	46,900	47,000	1,400
Revenus provenant d'un	2,800	2,700	2,500	1,900	1,900	-900	1,900	2,100	2,300	1,800	2,000	100
Pensions	900	1,200	1,900	2,100	2,500	1,600	1,400	1,700	2,600	3,300	4,900	3,500
RPC et RRQ	400	600	1,000	1,100	1,200	800	200	300	500	700	800	600
SV et SRG	0	0	0	0	100	100	0	0	0	0	0	0
RPA et REER	500	600	900	1,000	1,200	700	1,200	1,400	2,100	2,600	4,100	2,900
Placements	2,000	1,800	1,800	1,400	1,000	-1,000	3,300	3,200	3,500	2,400	1,700	-1,600
Gains en capital nets	200	200	200	200	300	100	400	600	400	500	1,600	1,200
Autres sources	3,500	3,900	4,500	6,000	5,600	2,100	2,800	2,600	2,700	4,300	3,800	1,000
<b>De 65 à 80 ans</b>												
Total	32,100	32,000	32,300	33,500	35,000	2,900	46,600	47,000	47,200	49,500	51,400	4,800
Gains	5,500	5,500	5,600	7,000	8,600	3,100	7,200	7,300	8,000	9,500	10,500	3,300
Salaires	4,800	4,900	4,900	6,000	7,000	2,200	6,500	6,700	7,200	8,500	9,500	3,000
Revenus provenant d'un	700	600	700	1,000	1,600	900	700	600	800	1,000	1,000	300
Pensions	20,400	20,800	20,800	20,600	20,900	500	31,600	32,600	32,400	32,900	34,200	2,600
RPC et RRQ	6,900	6,900	6,600	6,400	6,200	-700	9,400	9,500	9,500	9,600	9,500	100
SV et SRG	10,000	10,200	10,600	10,800	11,000	1,000	8,300	8,400	8,400	8,500	8,500	200
RPA et REER	3,500	3,700	3,600	3,400	3,700	200	13,900	14,700	14,500	14,800	16,200	2,300
Placements	2,300	2,100	2,000	1,900	1,700	-600	3,800	3,700	3,400	3,200	2,700	-1,100
Gains en capital nets	1,500	1,200	1,500	1,700	1,500	0	2,000	1,500	1,500	1,900	2,000	0
Autres sources	2,400	2,400	2,400	2,300	2,300	-100	2,000	1,900	1,900	2,000	2,000	0

**Notes :** RPC = Régime de pensions du Canada; RRQ = Régime de rentes du Québec; SV = Sécurité de la vieillesse; SRG = Supplément de revenu garanti; RPA = régime de pension agréé; REER = régime enregistré d'épargne-retraite. Seules les personnes âgées de 54 à 56 ans et recevant au moins 10 000 \$ (en dollars de 2005) sont incluses. Les seuils des quintiles de revenu sont calculés séparément pour les femmes et les hommes, selon le revenu familial annuel après impôt d'une personne rajusté en fonction de la taille de la famille à l'âge de 54 à 56 ans. Ici, le revenu permanent est calculé en prenant une moyenne sur trois ans du revenu familial annuel après impôt d'une personne, rajusté en fonction de la taille de la famille. La moyenne des revenus moyens à l'âge de 65 à 80 ans est calculée en faisant la moyenne des revenus moyens pour les tranches d'âge de 64 à 66 ans jusqu'à 78 à 80 ans.

**Source :** Banque de données administratives longitudinales, 1982 à 2020.

**Tableau 4**  
**Revenu familial permanent moyen ajusté avant impôt (en dollars de 2020), selon l'âge, le sexe, la cohorte et certains quintiles de revenu (continué)**

	Quintile supérieur					Variation de 1984 à 1996
	1984	1987	1990	1993	1996	
	dollars					
<b>Femmes</b>						
<b>De 54 à 56 ans</b>						
Total	120,700	128,200	143,700	136,400	146,700	26,000
Gains	83,800	85,700	97,200	92,700	96,300	12,500
Salaires	76,400	77,900	87,300	83,600	85,000	8,600
Revenus provenant d'un travail autonome	7,400	7,800	9,900	9,100	11,300	3,900
Pensions	7,100	8,500	8,200	9,400	9,800	2,700
RPC et RRQ	500	700	900	1,100	1,200	700
SV et SRG	200	200	100	100	100	-100
RPA et REER	6,400	7,600	7,200	8,200	8,500	2,100
Placements	19,200	18,600	21,400	14,600	13,000	-6,200
Gains en capital nets	5,000	9,600	10,300	11,300	22,500	17,500
Autres sources	5,600	5,800	6,600	8,400	5,100	-500
<b>De 65 à 80 ans</b>						
Total	100,000	101,300	103,200	103,500	112,700	12,700
Gains	14,000	15,400	16,600	16,400	18,500	4,500
Salaires	11,300	12,600	13,600	13,200	14,900	3,600
Revenus provenant d'un travail autonome	2,700	2,800	3,000	3,200	3,600	900
Pensions	53,000	53,700	54,200	56,600	56,500	3,500
RPC et RRQ	10,900	10,900	11,100	11,200	11,400	500
SV et SRG	7,600	7,700	7,800	7,800	7,800	200
RPA et REER	34,500	35,100	35,300	37,600	37,300	2,800
Placements	19,800	19,500	19,800	17,800	20,600	800
Gains en capital nets	10,300	9,600	9,600	9,400	13,400	3,100
Autres sources	2,900	3,100	3,000	3,300	3,700	800
<b>Hommes</b>						
<b>De 54 à 56 ans</b>						
Total	124,900	133,200	150,800	143,200	157,000	32,100
Gains	94,600	96,500	112,700	105,500	114,100	19,500
Salaires	85,500	87,300	101,400	94,200	101,000	15,500
Revenus provenant d'un travail autonome	9,100	9,200	11,300	11,300	13,100	4,000
Pensions	4,700	5,500	5,200	5,800	5,500	800
RPC et RRQ	100	200	300	300	400	300
SV et SRG	0	0	0	0	0	0
RPA et REER	4,600	5,300	4,900	5,500	5,100	500
Placements	16,800	16,300	17,100	12,100	11,300	-5,500
Gains en capital nets	4,500	9,900	9,500	11,500	21,400	16,900
Autres sources	4,300	5,000	6,300	8,300	4,700	400
<b>De 65 à 80 ans</b>						
Total	111,800	109,200	114,600	122,500	124,400	12,600
Gains	23,900	23,600	27,500	30,500	29,500	5,600
Salaires	19,300	19,200	22,400	23,900	23,600	4,300
Revenus provenant d'un travail autonome	4,600	4,400	5,100	6,600	5,900	1,300
Pensions	51,500	52,200	54,000	55,900	55,200	3,700
RPC et RRQ	10,700	10,700	10,800	10,900	11,100	400
SV et SRG	7,000	7,100	7,100	7,100	6,900	-100
RPA et REER	33,800	34,400	36,100	37,900	37,200	3,400
Placements	21,700	20,400	19,300	21,100	22,900	1,200
Gains en capital nets	11,400	9,900	10,500	11,300	13,500	2,100
Autres sources	3,300	3,100	3,300	3,700	3,300	0

**Notes :** RPC = Régime de pensions du Canada; RRQ = Régime de rentes du Québec; SV = Sécurité de la vieillesse; SRG = Supplément de revenu garanti; RPA = régime de pension agréé; REER = régime enregistré d'épargne-retraite. Seules les personnes âgées de 54 à 56 ans et recevant au moins 10 000 \$ (en dollars de 2005) sont incluses. Les seuils des quintiles de revenu sont calculés séparément pour les femmes et les hommes, selon le revenu familial annuel après impôt d'une personne rajusté en fonction de la taille de la famille à l'âge de 54 à 56 ans. Ici, le revenu permanent est calculé en prenant une moyenne sur trois ans du revenu familial annuel après impôt d'une personne, rajusté en fonction de la taille de la famille. La moyenne des revenus moyens à l'âge de 65 à 80 ans est calculée en faisant la moyenne des revenus moyens pour les tranches d'âge de 64 à 66 ans jusqu'à 78 à 80 ans.

**Source :** Banque de données administratives longitudinales, 1982 à 2020.

Comme c'était le cas pour le revenu après impôt, une grande partie des gains de revenu avant impôts des cohortes ont été réalisés par les femmes et les hommes se situant dans les quintiles intermédiaire et supérieur (tableau 4). Les revenus de préretraite à l'âge de 54 à 56 ans ont augmenté considérablement chez les personnes du quintile supérieur d'une cohorte à l'autre, et une augmentation des gains nets en capital a joué un rôle important dans cette hausse<sup>7</sup>.

À l'âge de 65 à 80 ans, les femmes du quintile **supérieur** de la cohorte de 1984 gagnaient en moyenne 100 000 \$, tandis que les hommes gagnaient en moyenne 111 800 \$. Pour la cohorte de 1996, ces montants ont augmenté de 12 700 \$ pour les femmes et de 12 600 \$ pour les hommes, et la majeure partie de cette augmentation est attribuable à une augmentation des gains, des RPA et des REER et des gains en capital nets, les gains étant la principale source pour les femmes et les hommes. La proportion de femmes et d'hommes ayant des gains après l'âge de 65 ans a augmenté d'une cohorte à l'autre, notamment pour ceux se trouvant dans la moitié supérieure de la distribution. Ces augmentations étaient en grande partie attribuables aux salaires plutôt qu'aux revenus provenant d'un travail autonome. Les différences observées dans la proportion de personnes ayant des gains d'une cohorte à l'autre commencent à disparaître après l'âge de 75 ans.

À l'âge de 65 à 80 ans, les femmes du quintile **intermédiaire** de la cohorte de 1984 avaient un revenu moyen avant impôt de 42 900 \$, une valeur qui s'est accrue de façon continue pour se situer à 46 900 \$ pour la cohorte de 1996. Plus de 3 000 \$ de cette hausse proviennent d'une augmentation des cotisations aux RPA et aux REER. Pour mettre cela en contexte, la part du revenu total provenant des RPA et des REER est passée de 29 % pour la cohorte de 1984 à 33 % pour la cohorte de 1996. Chez les hommes, les gains jouaient un rôle plus important. Leur revenu moyen avant impôt est passé de 46 600 \$ (pour la cohorte de 1984) à 51 400 \$ (pour la cohorte de 1996), dont 3 300 \$ provenant d'une augmentation des gains d'une cohorte à l'autre et 2 300 \$ provenant d'une augmentation des RPA et des REER (les investissements ont diminué de 1 100 \$).

Le revenu avant impôt à l'âge de 54 à 56 ans a diminué de plus de 1 000 \$ chez les personnes du quintile **inférieur** de la cohorte de 1984 à la cohorte de 1996, mais le revenu de retraite avant impôt à l'âge de 65 à 80 ans est demeuré semblable pour les femmes dans l'ensemble des différentes cohortes, alors qu'il a augmenté de 2 800 \$ pour les hommes de la cohorte de 1984 à la cohorte de 1996. Contrairement à ce qui a été observé dans les quintiles intermédiaire et supérieur, les RPA et les REER n'ont pas contribué à la croissance d'une cohorte à l'autre des revenus de retraite à l'âge de 65 à 80 ans dans le quintile inférieur. La SV et le SRG étaient la principale source de revenus des femmes retraitées du quintile inférieur, ceux-ci constituant 40 % du revenu total de la cohorte de 1996. La SV et le SRG représentaient le tiers du revenu total des hommes du quintile inférieur dans toutes les cohortes, mais une hausse des gains, en particulier des salaires, a contribué à augmenter les revenus des hommes de 65 à 80 ans se trouvant dans le quintile inférieur.

## Les cohortes récentes de retraités conservent une plus grande partie de leur revenu familial d'avant la retraite comparativement aux cohortes précédentes

Même si les revenus médians et moyens sont des indicateurs relativement simples mais efficaces qui permettent de mesurer le bien-être économique, ils ne rendent pas compte pleinement du bien-être individuel. Un outil complémentaire est pris en compte dans la présente section : le taux de remplacement

---

7. En 1994, il y avait une exemption pour gains en capital allant jusqu'à 100 000 \$, et comme les personnes à revenu élevé sont plus susceptibles d'avoir des gains en capital, une augmentation importante du revenu dans la tranche supérieure de la répartition vers 1994 n'est pas inhabituelle.

du revenu, soit le revenu familial permanent ajusté après impôt à un âge donné exprimé en proportion du revenu à l'âge de 54 à 56 ans. La moyenne des taux de remplacement médians et la moyenne des taux de remplacement moyens pour les tranches d'âge de 64 à 66 ans à 78 à 80 ans (désignées par la tranche d'âge de 65 à 80 ans) sont présentées dans le tableau 5. Tout comme le revenu, les taux de remplacement médians reflètent l'expérience de la personne type, tandis que les taux de remplacement moyens sont plus susceptibles d'être influencés par les valeurs aberrantes. Cependant, les deux sont des mesures valables pour évaluer le bien-être et servent de mesures complémentaires, en particulier pour s'assurer que les résultats sont robustes.

Sur la base du taux de remplacement médian, les femmes de 65 à 80 ans appartenant à la cohorte de 1984 ont pu toucher environ 85 % de leur revenu de 54 à 56 ans. Les membres appartenant à la cohorte de 1996 ont pu toucher 90 % de leur revenu<sup>8</sup>. Les pourcentages correspondants pour le taux de remplacement moyen sont de 97 % (pour la cohorte de 1984) et de 103 % (pour la cohorte de 1996). Peu importe la mesure utilisée, des hausses des taux de remplacement ont également été observées chez les hommes. En général, la moyenne des taux de remplacement moyens était supérieure à la moyenne des taux médians.

Quel que soit le sexe ou la cohorte, les taux de remplacement du revenu étaient susceptibles d'être plus élevés pour les parties inférieures de la répartition, ce qui peut sembler contre-intuitif, puisque les résultats décrits dans les sections précédentes ont montré que les parties supérieures de la répartition ont enregistré les plus fortes hausses en ce qui concerne les revenus moyens et médians. De plus, les personnes faisant partie du quintile inférieur avaient toutes des taux de remplacement supérieurs à 100 %, ce qui laisse supposer que la personne moyenne faisant partie du quintile inférieur se retrouvait avec plus de revenus pendant les années de retraite qu'elle n'en avait à l'âge de 54 à 56 ans. En fait, les tendances concordent avec les valeurs indiquées au tableau 3, qui montrent que les revenus moyens et médians avant la retraite du quintile inférieur ont légèrement diminué dans l'ensemble des cohortes, mais que les revenus de retraite ont légèrement augmenté.

La moyenne des taux de remplacement médians pour la cohorte de 1996 des femmes du quintile intermédiaire était de 86 %, ce qui représente une amélioration d'environ sept points de pourcentage par rapport à leurs homologues de 1984. Des taux similaires ont été observés chez les hommes. La moyenne des taux de remplacement moyens révèle une situation similaire, mais tel qu'il a déjà été mentionné, elle est supérieure à la moyenne des taux médians.

Les taux de remplacement du quintile supérieur étaient inférieurs à ceux des autres parties de la répartition et n'ont pas beaucoup augmenté d'une cohorte à l'autre, ce qui peut sembler contre-intuitif, car les revenus moyen et médian ont augmenté le plus dans le quintile supérieur. Cependant, cette constatation concorde tout à fait avec les valeurs du tableau 3, qui montrent que les revenus à l'âge de 54 à 56 ans et de 65 à 80 ans des personnes faisant partie du quintile supérieur ont augmenté à des taux similaires dans l'ensemble des cohortes. Les taux de remplacement et les mesures du revenu ne présentent chacun qu'un côté de la médaille, mais pris ensemble, ils permettent de traiter la situation du bien-être économique des retraités dans un contexte plus large.

---

8. Ces résultats ne sont pas complètement comparables à ceux de LaRochelle-Côté, Myles et Picot (2008 et 2010), puisque les données sous-jacentes sont légèrement différentes en raison des mises à jour et du fait que la présente étude comprend davantage de sources de revenus.

Tableau 5

Taux de remplacement du revenu familial permanent ajusté après impôt à l'âge de 65 à 80 ans, selon le sexe, la cohorte et le quintile de revenu

	Cohorte				
	1984	1987	1990	1993	1996
moyenne des taux de remplacement médians					
<b>Femmes</b>					
Tous les quintiles	84.5	83.9	82.8	87.6	90.0
Quintile 1	118.7	118.9	115.3	122.9	128.5
Quintile 2	87.9	87.8	86.4	91.6	95.2
Quintile 3	79.6	79.6	79.2	84.0	86.4
Quintile 4	74.4	74.2	74.2	78.1	79.5
Quintile 5	71.1	68.7	67.5	69.9	71.5
<b>Hommes</b>					
Tous les quintiles	86.1	84.5	83.1	88.3	90.4
Quintile 1	119.9	117.4	115.2	125.5	131.3
Quintile 2	90.0	89.2	87.5	93.6	97.3
Quintile 3	81.5	80.9	79.9	85.0	86.8
Quintile 4	76.5	74.9	75.2	79.7	80.4
Quintile 5	72.9	70.6	69.1	71.4	73.4
moyenne des taux de remplacement moyens					
<b>Femmes</b>					
Tous les quintiles	96.6	95.5	94.2	100.5	102.8
Quintile 1	136.2	135.2	131.3	142.3	146.6
Quintile 2	98.2	98.1	96.8	103.7	107.6
Quintile 3	87.8	87.8	87.3	93.7	95.1
Quintile 4	82.2	80.9	82.2	87.0	87.3
Quintile 5	82.0	79.1	77.4	81.1	83.2
<b>Hommes</b>					
Tous les quintiles	99.1	96.9	95.5	103.1	106.8
Quintile 1	138.1	134.5	134.1	147.3	162.2
Quintile 2	100.7	99.6	98.8	107.8	110.7
Quintile 3	90.8	89.2	87.8	95.0	96.4
Quintile 4	84.8	83.4	82.8	88.0	88.4
Quintile 5	86.7	83.2	80.5	85.4	86.6

**Notes :** Seuls les personnes âgées de 54 à 56 ans et recevant au moins 10 000 \$ (en dollars de 2005) sont incluses. Les seuils des quintiles de revenu sont calculés séparément pour les femmes et les hommes, selon le revenu familial annuel après impôt d'une personne rajusté en fonction de la taille de la famille à l'âge de 54 à 56 ans. Ici, le revenu permanent est calculé en prenant une moyenne sur trois ans du revenu familial annuel après impôt d'une personne, rajusté en fonction de la taille de la famille. Le taux de remplacement est calculé en trois étapes : 1) le taux est calculé au niveau individuel pour chaque tranche d'âge de 64 à 66 ans jusqu'à 78 à 80 ans, en proportion du revenu à l'âge de 54 à 56 ans; 2) la médiane ou la moyenne des taux de chaque tranche d'âge est calculée pour toutes les personnes; 3) la moyenne des taux médians ou la moyenne des taux moyens est calculée pour les tranches d'âge de 64 à 66 ans jusqu'à 78 à 80 ans.

**Source :** Banque de données administratives longitudinales, 1982 à 2020.

## Le revenu familial est devenu plus stable pour les cohortes récentes

Jusqu'à maintenant, l'analyse portait exclusivement sur le revenu permanent, qui a essentiellement pour effet de stabiliser le revenu sur une période de trois ans dans la présente étude. Les fluctuations de revenu d'une année à l'autre peuvent causer de l'incertitude chez les particuliers, de sorte que l'instabilité du revenu peut avoir une incidence importante sur la sécurité financière. Comme il est décrit précédemment dans la présente étude, l'instabilité du revenu est mesurée par L'*EAM* des revenus familiaux corrigés pour tenir compte du cycle de vie obtenus à partir de modèles de régression à effets fixes. Elle est mesurée séparément selon le sexe et pour cinq groupes d'âge (55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 à 69 ans, 70 à 74 ans et 75 à 79 ans).

Le tableau 6 présente l'indicateur de L' *EAM* , qui mesure l'écart absolu par rapport au niveau de revenu moyen en pourcentage<sup>9</sup>. Un *EAM* relativement plus élevé indique une plus grande instabilité. Peu importe le sexe, la cohorte ou la place occupée en matière de revenu, les *EAM* indiquent que le revenu a tendance à être plus stable avec l'âge (les variations sont moins importantes d'une année à l'autre) une fois que le RPC, le RRQ, la SV et le SRG entrent en vigueur. Avant l'âge de 65 ans, le quintile inférieur est plus instable que le quintile intermédiaire ou supérieur, mais cette instabilité diminue pour s'établir à des niveaux similaires à ceux du quintile intermédiaire pendant les années de retraite lorsque les personnes commencent à recevoir le RPC, le RRQ, la SV et le SRG.

Tableau 6

**Écart absolu moyen des revenus familiaux annuels ajustés après impôt, selon la cohorte, le groupe d'âge et le quintile de revenu**

Âge	Quintile inférieur					Quintile intermédiaire					Quintile supérieur				
	1984	1987	1990	1993	1996	1984	1987	1990	1993	1996	1984	1987	1990	1993	1996
	moyenne														
<b>Femmes</b>															
55 à 59 ans	0.293	0.274	0.268	0.241	0.217	0.152	0.147	0.149	0.162	0.136	0.194	0.205	0.200	0.217	0.169
60 à 64 ans	0.219	0.204	0.197	0.189	0.189	0.147	0.166	0.153	0.134	0.134	0.174	0.203	0.187	0.159	0.173
65 à 69 ans	0.133	0.122	0.123	0.129	0.131	0.124	0.107	0.106	0.111	0.109	0.151	0.129	0.139	0.133	0.149
70 à 74 ans	0.090	0.085	0.084	0.085	0.085	0.086	0.083	0.085	0.087	0.088	0.112	0.109	0.119	0.116	0.132
75 à 79 ans	0.079	0.080	0.078	0.078	0.076	0.079	0.079	0.075	0.079	0.078	0.108	0.112	0.105	0.111	0.118
<b>Hommes</b>															
55 à 59 ans	0.273	0.248	0.241	0.241	0.224	0.144	0.142	0.144	0.158	0.136	0.193	0.205	0.195	0.213	0.170
60 à 64 ans	0.218	0.218	0.215	0.194	0.195	0.151	0.174	0.164	0.137	0.134	0.176	0.210	0.191	0.165	0.178
65 à 69 ans	0.162	0.145	0.147	0.155	0.157	0.134	0.112	0.115	0.119	0.118	0.161	0.138	0.148	0.144	0.160
70 à 74 ans	0.098	0.096	0.097	0.100	0.099	0.082	0.082	0.087	0.089	0.090	0.114	0.109	0.119	0.116	0.139
75 à 79 ans	0.087	0.085	0.083	0.084	0.084	0.071	0.073	0.070	0.074	0.073	0.100	0.102	0.100	0.108	0.111

**Note :** Les seuils des quintiles de revenu sont calculés séparément pour les femmes et les hommes selon le revenu familial annuel après impôt d'une personne, rajusté en fonction de la taille de la famille à l'âge de 54 à 56 ans.

**Source :** Banque de données administratives longitudinales, 1982 à 2020.

Les comparaisons entre cohortes indiquent que les revenus sont devenus plus stables. Par exemple, chez les femmes de 55 à 59 ans faisant partie du quintile inférieur, L' *EAM* est passé de 0,293 (pour la cohorte de 1984) à 0,217 (pour la cohorte de 1996). Un résultat semblable s'applique à leurs homologues masculins. Pour les quintiles intermédiaire et supérieur, les réductions ne sont pas aussi importantes. En revanche, l'instabilité du revenu des personnes âgées de 70 ans ou plus se trouvant dans le quintile supérieur a augmenté d'une cohorte à l'autre, mais les augmentations s'élèvent tout au plus à quelques points de pourcentage et ne sont donc pas importantes.

9. Un autre indicateur d'instabilité, la variance intragroupe (non présentée dans le tableau 6), a également été calculé et a révélé des tendances semblables à celles de l'*EAM*.

## Conclusion

La présente étude a permis d'évaluer le niveau de bien-être économique de cinq cohortes de retraités ou de personnes approchant de la retraite, en utilisant une base de données longitudinale et en suivant les revenus familiaux de personnes situées au milieu de la cinquantaine, jusqu'à la fin de leur septième décennie de vie. Les quatre principales cohortes considérées dans l'étude étaient composées de personnes âgées de 54 à 56 ans en 1984, 1987, 1990, 1993 et 1996. Trois constatations principales ressortent de l'étude.

Premièrement, les revenus familiaux médians et moyens ont augmenté dans l'ensemble des cohortes, mais pas strictement en raison des effets des cycles économiques. Cependant, les niveaux de vie variaient selon la répartition des revenus, la moitié supérieure de la répartition affichant une plus forte croissance du revenu. Une combinaison de l'augmentation des revenus, des RPA et des REER et des gains en capital nets a fait croître le revenu dans le quintile supérieur au sein des cohortes de retraités. Chez les femmes retraitées se situant dans le quintile intermédiaire, l'augmentation du revenu d'une cohorte à l'autre était principalement attribuable aux augmentations des RPA et des REER, tandis que chez les hommes, il s'agissait d'une combinaison des RPA et des REER ainsi que des salaires. Dans le quintile inférieur, les femmes et les hommes de 54 à 56 ans ont affiché une légère diminution de leur revenu familial d'une cohorte à l'autre, mais à l'âge de 65 à 80 ans, leurs revenus étaient demeurés à des niveaux semblables d'une cohorte à l'autre ou avaient augmenté (dans le cas des hommes). La SV et le SRG ont joué un rôle clé pour permettre au revenu des femmes retraitées de rester stable d'une cohorte à l'autre. La SV et le SRG, combinés avec une hausse des salaires, ont contribué à la croissance du revenu des hommes retraités se trouvant dans le quintile inférieur.

La deuxième constatation est que les cohortes récentes de retraités ont pu maintenir une plus grande partie de leur revenu familial de préretraite comparativement aux cohortes précédentes. La moyenne des taux de remplacement médians pour les femmes de 65 à 80 ans est passée de 85 % (pour la cohorte de 1984) à 90 % (pour la cohorte de 1996). Pour le quintile supérieur, le taux de remplacement s'est maintenu autour de 72 % entre les deux cohortes. Dans le quintile intermédiaire, le taux de remplacement est passé de 80 % à 86 %. Dans le quintile inférieur, le taux est passé de 119 % à 129 %. Des tendances similaires ont été observées chez les hommes.

La troisième constatation est que les revenus familiaux sont devenus plus stables pour les cohortes récentes. En s'appuyant sur L'*EAM* des revenus familiaux corrigés pour tenir compte du cycle de vie comme mesure, la présente étude a permis de démontrer que les revenus familiaux se sont stabilisés d'une cohorte à l'autre et que le revenu familial devient plus stable à mesure que les personnes vieillissent et commencent à recevoir des transferts gouvernementaux.

Les questions relatives au bien-être et à la sécurité financière des personnes âgées continueront d'évoluer dans le contexte de vieillissement de la population, ce qui mettra à l'épreuve la résilience du système de retraite. La mesure dans laquelle les cohortes futures de retraités pourront maintenir leur mode de vie d'avant la retraite reste à voir.

## Annexe

La présente étude a permis de suivre un panel non équilibré de personnes âgées de 54 à 56 ans jusqu'à l'âge de 78 à 80 ans. Cela signifie que les personnes sont demeurées dans l'échantillon même si elles sont décédées à un moment donné entre ces âges-là. On peut craindre que cela puisse biaiser certaines des estimations en raison de la corrélation entre les résultats économiques et les résultats en matière de santé, le panel non équilibré pouvant surreprésenter les personnes à revenu élevé. Pour résoudre ce problème, dans la présente étude, on a répété les analyses au moyen d'un panel équilibré et on n'a constaté aucune différence apparente dans les résultats. Dans la cohorte de 1984, 62 % des femmes et 50 % des hommes sont conservés dans le panel équilibré, tandis que dans la cohorte de 1996, 66 % des femmes et 57 % des hommes sont conservés.

L'analyse de l'instabilité du revenu était basée sur le logarithme des revenus, et puisque les logarithmes des nombres négatifs sont indéfinis, seules les personnes ayant un revenu strictement positif ont été incluses dans l'analyse. En plus d'exclure les personnes sans revenu, on a également exclu les travailleurs autonomes ayant un revenu négatif. Par conséquent, l'analyse de l'instabilité du revenu a été répétée en utilisant les niveaux de revenu plutôt que les logarithmes pour prendre en compte un plus grand nombre de personnes, mais les résultats demeuraient les mêmes que ceux de l'analyse originale.

## Bibliographie

LaRoche-Côté, S., Myles J. et Picot G. 2008. *Sécurité et stabilité du revenu à la retraite au Canada*. Direction des études analytiques : documents de recherche. Produit n° 11F0019M au catalogue – n° 306. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/11F0019M2008306>

LaRoche-Côté, S., Myles J. et Picot G. 2010. *Remplacement du revenu familial pendant les années de retraite : quels sont les résultats des Canadiens?* Direction des études analytiques : documents de recherche. Produit n° 11F0019M au catalogue – n° 328. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/2010328/aftertoc-aprestdm2-fra.htm>

Morissette, R. et Ostrovsky Y. 2005. The instability of family earnings and family income in Canada, 1986–1991 and 1996–2001. *Analyse de politiques*, 31(3) : p. 273 à 302. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.2307/3552442>

Organisation de coopération et de développement économiques. 2013. *OECD Framework for Statistics on the Distribution of Household Income, Consumption and Wealth*. Paris : Éditions OCDE. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1787/9789264194830-en>

Schellenberg, G. et Ostrovsky Y. 2009. *Protection en matière de pensions, situation par rapport à la retraite et taux de remplacement du revenu d'une cohorte de personnes âgées canadiennes*. Direction des études analytiques : documents de recherche. Produit n° 11F0019M – n° 321. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2009321-fra.htm>

Statistique Canada. (2002a). *Tableau 14-10-0023-01 Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles (x 1 000)*. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.25318/1410002301-fra>

Statistique Canada. (2022b). *Tableau 14-10-0055-01 Durée de l'emploi selon l'industrie, données annuelles*. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.25318/1410005501-fra>

Statistique Canada. (2022c). *Tableau 18-10-0005-01 Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé*. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.25318/1810000501-fra>